

Comment rattraper mes 4h d'intro historique au droit svp ?

Par **k1fry90**, le **30/09/2008** à **11:51**

Bonjour à tous

Voilà mon prof nous a fait rattraper des cours samedi matin et j'ai complètement zappé.
4H d'introduction historique au droit.

Apparemment, j'ai cru comprendre qu'il a parlé vagueuement de droit canonique ...

Donc svp à quel chapitre cette partie correspond sur le site pour que je puisse rattraper mon retard ?

Merci de m'aider  image not found or type unknown

Par **Kem**, le **30/09/2008** à **13:32**

Ma réponse va être super lourde mais ...

Utilise le moteur de recherche du site avec comme mot clef "droit canon".

Il s'agit du droit qui s'applique à l'Eglise Catholique et qui, de fait, a servi de base pendant longtemps au reste des théories juridiques (Moyen Age, période qui court quand même sur dix siècles) puisque les juristes et universitaires étaient principalement les théologiens (12ème S)

Après on parlera de la redécouverte des Compilations de Justinien et du droit romain comme droit commun dans la tradition scolastique médiévale  (mais c'est, normalement, en maîtrise).

Par **Yann**, le **30/09/2008** à **14:22**

J'ai l'impression que tu te méprends sur l'utilité du site. Il ne te permettra pas de rattraper les cours que tu as manqués. Nous n'avons pas publié les cours des profs, si tu veux reprendre ce que tu as manqué, adresse toi soit à la corpo de ta fac qui a certains cours, soit à des camarades dans ton amphi.

Par **Thibault**, le **30/09/2008** à **14:42**

Il te suffit de demander le plan du cours à quelqu'un, au minimum (si possible le cours en entier ...) et avec cela tu pourras prendre un manuel et faire une photocop, le manuel ne

pourra guère dire moins que le prof, ne t'inquiète pas. Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **30/09/2008** à **15:20**

tu vas voir un pote qui prends bien les cours, et tu les photocopies.

Si tu connais quelqu'un qui les prends sur ordinateur, demandes lui gentiment de te les prêter. Ou tu prends le plan du cours, et tu cherches sur google ; tu trouveras beaucoup de sites qui parlent du droit canonique, et tu seras plus que servi. Apprends à faire le tri et à rassembler les informations ...

On peut pas forcément t'aider, non seulement on est pas dans ta fac, mais en plus ... enfin

bref Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **30/09/2008** à **15:37**

Même réponse que Yann, le site et le forum fonctionnent à l'entraide avec ce que les étudiants et chargés de TD veulent bien poster... Tu n'y trouveras pas de " cours " pour des raisons de propriété intellectuelle, mais des annales, des fiches et schémas.

Concernant ton problème, il me semble que tu es à la faculté d'Aix ? L'idéal serait de récupérer le cours sur un camarade d'amphi - simplement parce que chaque professeur organise son cours comme il veut : un prof peut décider d'axer sur certains points, qui seront vite vus par un autre. Donc chaque fac est différente au niveau des cours.

Renseigne-toi soit :

- auprès d'un camarade (le plus sûr à faire)
- auprès d'une association ou d'une corpo de ta fac qui détiendrait les cours avec l'autorisation du prof
- auprès du prof (selon les facs il existe des fascicules en ligne)

Par **k1fry90**, le **30/09/2008** à **23:55**

ok merci